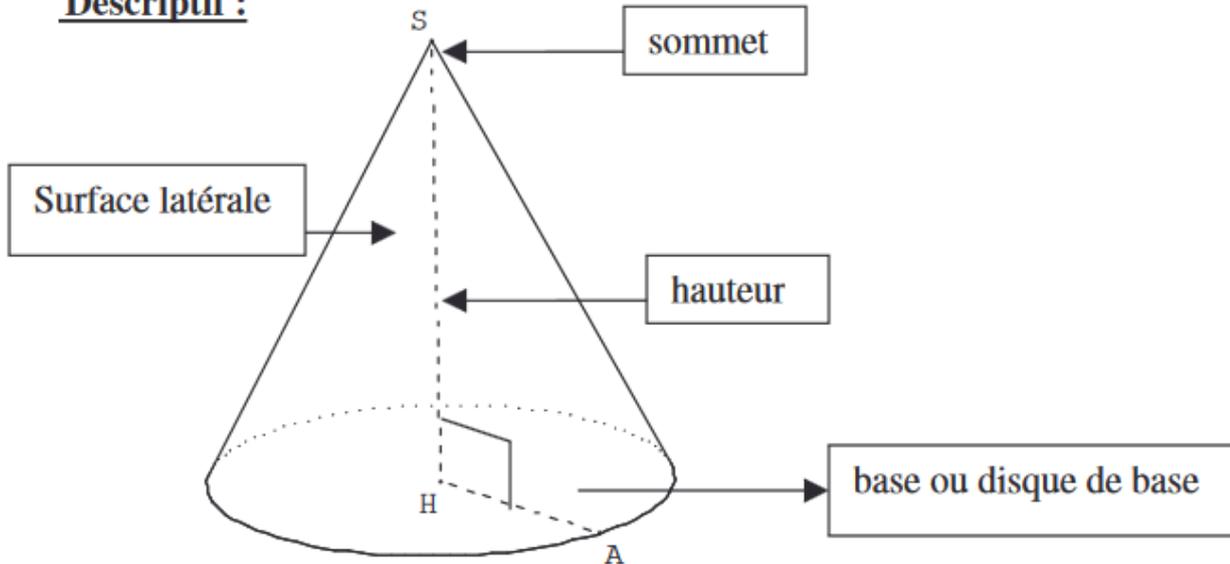


II) le cône de révolution

Définition :

Un cône de révolution est un solide engendré par un triangle rectangle effectuant un tour complet autour de l'un des côtés de son angle droit.

Descriptif :



Définition :

la hauteur d'un cône de révolution est la droite qui passe par le sommet du cône et qui est perpendiculaire au plan de base.

Propriété : La hauteur d'un cône de révolution passe par le centre du disque de base.

Remarque : Le segment $[SM]$ et la longueur SM s'appellent aussi la hauteur du cône de révolution.